

Menace sanitaire grave : plan blanc (Chapitre préliminaire du Titre 1er du Livre 1er de la première Partie du code de la santé publique)

30/12/2005

Chapitre transféré dans le chapitre premier d'un nouveau titre III du même livre par la loi n° 2007-294 du 5 mars 2007 relative à la préparation du système de santé à des menaces sanitaires de grande ampleur
Voir dorénavant le titre 3 du livre 1er de la troisième partie.

Code de la santé publique

TROISIÈME PARTIE
LUTTE CONTRE LES MALADIES ET DÉPENDANCES
LIVRE 1er
LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES
TITRE 1er
LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES ET CERTAINES MALADIES TRANSMISSIBLES
Chapitre préliminaire
Menace sanitaire grave

Texte d'application :

- Circulaire n° 2006-401 du 14 septembre 2006 relative à l'élaboration des plans blancs des établissements de santé et des plans blancs élargis

Section 1 - Indemnisation des dommages résultant des mesures d'urgence

Section 2 - Plan blanc d'établissement

Section 3 - Plan blanc élargi

Section 4 - Risques nucléaires, radiologiques, biologiques ou chimiques

Texte d'application :

- Arrêté du 30 décembre 2005 relatif à la liste des établissements de santé de référence